

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la transmission d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 20-022125

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Direction régionale - Occitanie (DRJSCS)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** FDVA / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** Direction Régionale Occitanie FDVA Fonctionnement/nouveaux projets (500)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Eclaireuses Eclaireurs de France en Languedoc-Roussillon / SLA de Mende 48000 Mende

Sigle de l'association : ECLAIREUSE ET ECLAIREURS DE FRANCE Site web: www.eedf.fr

1.2 Numéro Siret : 77567559800871

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W932002229

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:
12 place Georges Pompidou

Code postal: 93160

Commune: Noisy-le-Grand

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

1

RUE

EMBOUQUE D OR

Code postal: 34000

Commune: MONTPELLIER

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: SURROCA

Prénom: Lilian

Fonction: Chargée de mission

Téléphone: 0563475145

Courriel: lilian.surroca@eedf.asso.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: LEBEGUE

Prénom: Christophe

Fonction: Autres

Téléphone: 04 67 60 74 51

Courriel: lebeguech@numericable.fr

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Tourisme	ministère	2015-04-14
Tourisme	Atout France	2018-05-03
Éducation nationale	ministère	2018-03-13
Jeunesse et Éducation Populaire (JEP)	ministère	2003-10-01

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel: 1925-08-06

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

JEUNESSE AU PLEIN AIR

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTES (CNLTA)

SCOUTISME FRANCAIS - FEDERATION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE SCOUTISME ET DE GUIDISME

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin :

- masculin :

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	0
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	0

5. Budget de l'association

Voir le document « Budget LR 2020.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Exercice (début): 2020

Intitulé : Un été différent au Moulin du Franquet

Objectifs : Un camp de base est un lieu et une équipe qui doivent permettre de :

- Favoriser les projets de petit groupe de jeunes et leurs animateurs.trices et renforçant leurs pratiques pédagogiques
- Stimuler la question de la citoyenneté : agir et inciter d'autres à agir pour changer le monde autour de nous, en partenariat et en s'engageant dans la communauté, avec comme outil les 10 thématiques liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) portés par l'ONU
- Proposer un accompagnement des directeur·trice·s et des équipes d'animation dans la conduite du séjour d'été et la mise en œuvre du projet éducatif, pédagogique et d'activité.
- Faciliter les rencontres entre jeunes vivant aux environs du Moulin du Franquet, jeunes vivant plus loin et jeunes européens qui ont déjà pour certains l'habitude de venir au Moulin.

Description : Le projet vise à faire du Moulin du Franquet un lieu d'accueil de camp de base sur la période estivale avec une proposition pédagogique spécifique pour des séjours vacances d'été et des petits groupes.

Le projet camp de base Moulin du Franquet prendra place dans le réseau des camps de base portés par les Eclaireuses Eclaireuses de France, mais aussi dans les réseaux présents en Lozère ; les Ceméa, l'association le Merlet. Au ravers de ces partenaires le camp de base pourra accueillir des publics hébergés ou se formant au centre hospitalier François Tosquelles de Saint Alban sur Limagnole que des jeunes du canton. Cette innovation au Moulin du Franquet est également soutenu par EEDF au niveau national à travers la mise en place d'un soutien logistique et pédagogique, entre autres.

Un camp de base éphémère mais pérenne :

Le projet est de rouvrir chaque été le camp de base sur le Moulin du Franquet et que peu à peu il s'étoffe tant en appui pédagogique aide aux groupes de jeunes venant y camper, mais aussi qu'il devienne une étape pour les randonneurs campeurs.

En effet le Moulin du Franquet dispose déjà d'installation permettant à plusieurs groupes distincts d'y camper l'été, mais aussi de corps de bâtiments pouvant abriter un lieu ressources pédagogiques la petite équipe de soutien sur place, un dortoir et une installation de cuisine collective salle de restauration, le tout respectant les normes régissant l'accueil collectif de mineurs.

Il nous manque donc une équipe sur place qui sera composée d'au moins 3 personnes, une première au minimum titulaire du BAFD (ou DSF), et deux autres au minimum BAFA. L'aide du FDVA porte sur l'aide à la composition de cette équipe pour nous permettre de les rémunérer sous forme de CEE.

Bénéficiaires :

- Statut: Pas de statut ciblé
- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge
- Genre: Mixte
- Nombre: 80
- Commentaire: Les bénéficiaires directs du projet sont les jeunes participants au camp de base, les directeurs - animateurs et bénévoles, la population locale qui participera dans le projet.

Territoires : Saint-Alban-sur-Limagnole où se trouve Le Moulin du Franquet, un public provenant des territoires proches sera également impliqué.

Moyens matériels et humains : Matériels : les installations du Moulin du Franquet, matériel logistique et pédagogique.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	28	0
Salarié	1	0
dont en CDI	1	0
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT): 0.24

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2020 au 31/12/2020

Évaluation: - Mise en place effective du camp de base

- Nombre total de bénéficiaires.
- Equipe recrutée et formée.
- Bilan qualitatif et financier réussi.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu	
Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2020 ou exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020		
Charges	Montant	Produits	
		Montant	
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	4400	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Achats matières et fournitures	1960	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	2440	74- Subventions d'exploitation	4 500
		État :	
		Direction régionale - Occitanie (DRJSCS)	4 500
61 - Services extérieurs	1400		

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2020 ou exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020		
Charges	Montant	Produits	Montant
Locations	1400		
Entretien et réparation	0		
Assurance	0	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	2100	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	0		
Déplacements, missions	2100	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	0		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	3529	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	2365	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	1164	Aides privées	
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 - Cotisations	0
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2020 ou exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020		
Charges	Montant	Produits	Montant
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	600	fonds propres	7529
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	12 029	TOTAL DES PRODUITS	12 029
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	0
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 - Prestations en nature	0
862 - Prestations	0		
864 - Personnel bénévole	0	875 - Dons en nature	0
TOTAL	0	TOTAL	0
La subvention sollicitée de 4 500 €, objet de la présente demande, représente 37.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Madame SURROCA Lilian
représentant(e) légal(e) de l'association ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE -
Eclaireuses Eclaireurs de France en Languedoc-Roussillon / SLA de Mende 48000 Mende

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 4 500 € au titre de l'année ou exercice 2020
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 27/02/2020 à Toulouse